

L'historiographie d'une académie coloniale : le *Cercle des Philadelphes (1784-1793)*

James E. McClellan III



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/148>

DOI : 10.4000/ahrf.148

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2000

Pagination : 77-88

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

James E. McClellan III, « L'historiographie d'une académie coloniale : le *Cercle des Philadelphes (1784-1793)* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 320 | avril-juin 2000, mis en ligne le 21 février 2006, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/148> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.148>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

L'historiographie d'une académie coloniale : le *Cercle des Philadelphes* (1784-1793)

James E. McClellan III

- 1 Le 15 août 1784 une dizaine d'hommes se sont réunis au Cap Français dans le nord de la grande colonie française de Saint-Domingue pour constituer une petite société scientifique et médicale, le *Cercle des Philadelphes*. Fondé sur le modèle d'une académie de province du XVIII^e siècle, le *Cercle des Philadelphes* fut une académie coloniale des sciences installée sous les tropiques. Première académie coloniale française – l'Angleterre et les Pays-Bas possédaient déjà les leurs – le *Cercle* fut très actif et connut un grand succès pendant la période assez brève de son existence institutionnelle, qui dura neuf ans¹. Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas le *Cercle des Philadelphes* en lui-même, mais l'historiographie curieuse qui s'est développée autour de cette institution.

Le Cercle des Philadelphes

- 2 Il est cependant nécessaire de rappeler quelques précisions historiques sur cette fameuse académie coloniale et sur la colonie qui l'a vu naître.
- 3 Pour dresser le cadre, il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur l'évocation de la splendeur de la Saint-Domingue coloniale du XVIII^e siècle, la "perle des Antilles", colonie riche d'une productivité fabuleuse reposant sur le sucre, le café et l'esclavage². Les années quatre-vingt du XVIII^e siècle marquèrent l'apogée absolue de la colonie française de Saint-Domingue et le *Cercle des Philadelphes* en fut un pur produit qui, en lui-même, témoigne de l'essor de la colonie puisqu'il lui permettait de s'ouvrir à des activités intellectuelles : les sciences et la médecine.
- 4 À partir du 15 août 1784 les fondateurs et organisateurs du *Cercle des Philadelphes* ont inauguré la vie active de la nouvelle institution par des réunions et par la publication d'un *Prospectus*. Au cours des quelques années qui suivirent, le *Cercle* accueillit dans ses rangs des adhérents locaux et internationaux ; le chiffre total monta jusqu'à 162, avec, notamment, parmi eux Benjamin Franklin, à Philadelphie, qui en fut le membre le plus illustre. Le *Cercle des Philadelphes* et ses dirigeants, habitants du Cap-Français pour la

plupart, ayant démontré leur civisme dans les séances publiques, à l'automne de 1786 les autorités politiques – le roi lui-même et le ministre de la Marine et des Colonies à Versailles ainsi que le gouverneur général et l'intendant de la colonie – ont officiellement reconnu l'existence et l'utilité publique du *Cercle des Philadelphes* de Saint-Domingue. Doté de 3 000 livres par le gouvernement, il déploya une grande activité jusqu'en 1789. Il a notamment publié un corpus non négligeable de travaux scientifiques et médicaux par exemple, des ouvrages sur le tétanos (1786), sur les maladies épizootiques (1788), sur la cochenille (de Thierry de Menonville, 1787), sur les eaux minérales (ses *Mémoires* de 1788) et sur les moyens de conserver le papier dans les pays chauds. Parallèlement il a commencé l'attribution d'une série de prix sur divers sujets médicaux et pratiques. En 1788 le *Cercle* a fait frapper des jetons en or et en argent, et le 1er avril 1789, apogée de son rayonnement, le *Cercle des Philadelphes* de Saint-Domingue et l'*Académie royale des sciences* de Paris ont formé une "association" formelle, pleine de promesses pour l'avenir des recherches scientifiques aux Antilles. Point culminant de la gloire du *Cercle*, le roi de France signa, à Versailles le dimanche 17 mai 1789, les Lettres Patentes qui reconnaissaient formellement la naissance de *La Société Royale des Sciences et des Arts du Cap Français* ; cette création fut la toute dernière des académies royales de l'Ancien Régime. Les Lettres patentes, outre l'avantage d'une reconnaissance officielle, augmentaient la subvention royale en la portant à 10 000 livres. Mais dès ce moment le *Cercle des Philadelphes*, devenu *Société Royale*, commença à connaître lui aussi une période de troubles, conséquences des principes proclamés par la Révolution française et plus encore par celle commencée à Saint-Domingue en 1791. Ces événements entraînèrent sa disparition de fait, avant même sa fin officielle en 1793, avec les autres sociétés savantes françaises "dotées par l'État".

- 5 On ne peut dénier au *Cercle des Philadelphes* un succès réel, même un peu surprenant par son ampleur et sa rapidité, si bien que l'existence d'une telle organisation attire l'œil de l'historien pour plusieurs raisons principales. Par exemple, le *Cercle* constitua une forme d'extension significative des académies d'Ancien Régime, qui tissaient un réseau dense à travers les provinces de la métropole³, et son étude est d'un grand intérêt pour les historiens qui étudient les liens entre sciences et colonisation au XVIII^e siècle⁴. Ainsi, avec la *Bataviaasch Gnootschap van Kunsten en Wetenschappen* (1778) à Java et l'*Asiatic Society of Bengal* (1784), le *Cercle des Philadelphes* ouvre la voie à une étude comparative très intéressante qui éclairera les grandes traditions coloniales et scientifiques de la France, de l'Angleterre et des Pays-Bas⁵. À ce premier intérêt, l'étude du *Cercle des Philadelphes* ajoute un second, d'ordre historiographique, majeur pour l'histoire de la pré-Révolution et de la Révolution française, surtout dans une perspective coloniale ; et c'est dans cette seule perspective que je propose cette étude.

L'historiographie du Cercle des Philadelphes

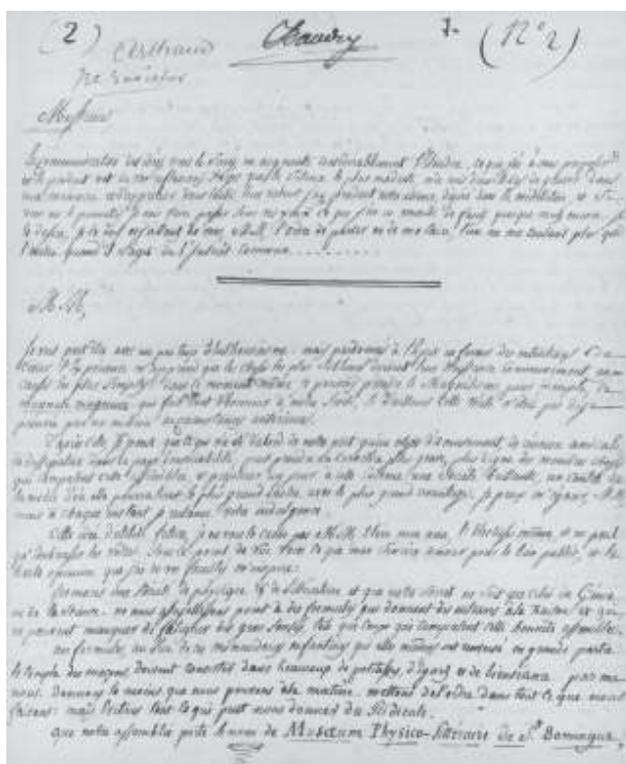
- 6 Pourquoi les fondateurs ont-ils organisé cette académie coloniale ? Dans quels buts se sont-ils tournés vers la médecine et les sciences ? Pourquoi l'État a-t-il permis ou même encouragé cette fondation ? Les réponses à ces questions ont beaucoup varié, et elles ont engendré une historiographie plus développée et plus contestée qu'on n'aurait pu le penser *a priori*. Les trois thèses en présence peuvent se résumer ainsi qu'il suit.

La thèse maçonnique

- 7 Depuis les années trente de ce siècle, l'interprétation dominante consistait à dire que le *Cercle* était une des émanations de la franc-maçonnerie du siècle des Lumières⁶. Dans son article de 1938, par exemple, Blanche Maurel expliquait que "les origines

maçonniques du *Cercle* ne sont pas douteuses”, et elle continuait ainsi : “Maçonnique par ses origines, ses membres et ses correspondants, le *Cercle des Philadelphes* respire la plus pure atmosphère maçonnique. Son esprit est l’esprit de la maçonnerie”⁷. Dans son étude du *Cercle* publiée en 1985, Pierre Pluchon reprenait le même thème quand il parlait du *Cercle* comme d’une “institution scientifique et maçonnique”, ou du “caractère maçonnique des Philadelphes” et du *Cercle* comme une “institution coloniale émanée de la franc-maçonnerie.”⁸

- 8 L’idée que derrière les activités publiques du *Cercle* se cachait un programme politique et révolutionnaire constitue un aspect fondamental de cette interprétation maçonnique. Blanche Maurel, par exemple, parlait du *Cercle* comme d’une “société secrète” ayant pour “réel objet” la création “d’un ordre nouveau des choses”⁹. Dans cette même logique, Pierre Pluchon décrivait le *Cercle* comme “une institution politisée [et] une machine politique”, et il précisait “Le *Cercle* nourrit donc une ambition politique et veut la réaliser. Mais, très habile, et imitant en cela les sociétés métropolitaines, il n’opère [qu] à couvert, derrière le noble paravent de la Science dont il s’avoue le serviteur [...] La *révolution des Philadelphes* vise à renverser la société coloniale [...] il camoufle son projet politique sous les habits de la Science.”¹⁰
- 9 Si l’on suit ce point de vue, l’histoire du *Cercle* se déroulait autour d’une conspiration maçonnique et d’un complot secret dans lequel les membres *Philadelphes* étaient des complices des révolutionnaires. Ainsi, selon ce schéma, il faut chercher sous la surface de l’activité publique du *Cercle* pour parvenir à la vérité, qui serait la coïncidence entre un foyer d’agitation maçonnique et une machination institutionnelle contre l’Ancien Régime. Ainsi, ayant mis au point un programme supposé politique et révolutionnaire d’inspiration maçonnique, le rôle joué par le *Cercle* dans le contexte de la pré-Révolution française, puis de la Révolution, se voit clairement. Cette interprétation maçonnique du *Cercle* procède en fait d’un courant historiographique plus large et aujourd’hui totalement rejeté, qui consistait à soutenir l’idée que la Révolution française elle-même fût le résultat d’une conspiration maçonnique générale. C’est une théorie qui est née après Thermidor et qui a resurgi périodiquement au XIXe et surtout au XXe siècle, dans les années 1930 et 1940-1945¹¹. Dans un article de 1932, Bernard Faÿ a cru voir un lien fort entre la franc-maçonnerie et les sociétés savantes et scientifiques du XVIIIe siècle, et il semble que Blanche Maurel ait simplement appliqué cette idée générale au cas particulier du *Cercle des Philadelphes*¹². Il faut aussi noter les liens étroits entre l’idéologie du régime de Vichy et la thèse maçonnique, liens qui peuvent se retrouver, semble-t-il, dans une partie de l’historiographie du *Cercle des Philadelphes* publiée au fil des années 1930 et 1940¹³.
- 10 Personne n’accepte plus aujourd’hui cette thèse maçonnique, ni comme cause de la Révolution française, ni comme explication des sociétés scientifiques de l’époque, surtout après l’étude magistrale de Daniel Roche qui a démontré clairement la nature spécifique du mouvement donnant lieu aux académies scientifiques et littéraires de la France du XVIIIe siècle¹⁴. Quant aux liens entre la franc-maçonnerie et le *Cercle des Philadelphes*, après la reprise et la réactualisation de la thèse maçonnique par Pierre Pluchon en 1985, j’ai considéré que le sujet était suffisamment crucial pour y consacrer tout un chapitre de mon ouvrage de 1992 afin de la réfuter. Ce n’est pas le lieu pour reprendre l’argumentation qu’on y trouve développée et un seul petit exemple suffira pour illustrer le caractère indéfendable aujourd’hui de la thèse maçonnique.



Discours prononcé par le maçon et Philadelphe Baudry des Lozères, à Saint Domingue en août 1784. Archives de l'American Philosophical Society, Philadelphie, avec permission.

- 11 L'illustration de la page précédente représente la première page du manuscrit d'un discours prononcé par L.N. Baudry des Lozères, l'un des fondateurs du *Cercle des Philadelphes*, quelque peu avant le 15 août 1784 ou peut-être le jour même de la fondation du Cercle¹⁵. Paraphé sans variation par Charles Arthaud, le secrétaire perpétuel du *Cercle des Philadelphes*, il s'agit évidemment, comme on le constate au bas de la page, des propos de Baudry en faveur d'un "Muséum physico-littéraire de Saint-Domingue". Il faut souligner que si Baudry fut un maçon ardent, il n'en est pas moins clair que dans son propos il distinguait explicitement le *Cercle* naissant du mouvement maçonnique, car on y lit :

"Formons une société de physique et de littérature et que notre secret ne soit que celui du génie ou de la science. Ne nous assujettissons point à des formules qui donnent des entraves à la raison et qui ne peuvent manquer de fatiguer des gens sensés, tels que ceux qui composent cette honnête assemblée. Nos formules, au lieu de ces minauderies enfantines qui elles-mêmes ont renversé en grande partie le temple des maçons, doivent consister dans beaucoup de politesses, d'égards et de bienséance parmi nous."

- 12 La question à résoudre, semble-t-il, n'est plus de savoir pourquoi les *Philadelphes* furent maçons, mais pourquoi quelques-uns des mille maçons de Saint-Domingue sont devenus *Philadelphes*¹⁶. Pour répondre, il faut élargir la perspective et replacer le *Cercle* dans l'ensemble de la société coloniale de Saint-Domingue. Dès lors la thèse maçonnique disparaît derrière un autre aspect fondamental de cette société et que Marcel Dorigny a montré : "...les membres [du *Cercle des Philadelphes*] étaient pour la plupart adhérents à une loge maçonnique – même si la filiation directe avec les Loges n'est pas établie formellement –, les *Philadelphes* ne constituaient pas une société

secrète conspirant contre le pouvoir, mais une assemblée de scientifiques se fixant pour objectif l'étude de l'île de Saint-Domingue..."¹⁷

La thèse monarchique

- 13 En écrivant en 1992, mon but était la réfutation de la thèse maçonnique, et franchement à ce moment-là je n'ai pas beaucoup réfléchi à cette autre interprétation qui faisait du *Cercle des Philadelphes* un instrument entre les mains du pouvoir royal. Pourtant, reprenant ce sujet aujourd'hui, je vois que je traitais implicitement une autre thèse, tellement la thèse monarchique, qui considère le *Cercle* comme une quasi-institution de l'État absolutiste, paraissait une donnée incontestable : le *Cercle des Philadelphes* n'était-il pas devenu la *Société royale des sciences et arts* ?
- 14 Rétrospectivement, c'était probablement la trop grande évidence de cette explication qui m'avait incité à ne pas la traiter sérieusement comme un objet de discussion. En effet, ce fut dans un délai de cinq années seulement que Louis XVI a accordé au *Cercle* ses Lettres patentes, donc avec une rapidité étonnante comparée à ce qui était l'usage pour les académies de métropole¹⁸. On a déjà mentionné les subventions ministérielles de 3 000 puis de 10 000 livres, sommes très importantes pour ce genre de Société ; de plus, les administrateurs de la colonie ont donné, de leur côté, au *Cercle* une concession de terre pour un jardin botanique, pour y faire des expériences sur la culture du nopal et de la cochenille pour le compte du gouvernement. Dans ce contexte il ne faut pas non plus oublier "l'association" formée entre le *Cercle des Philadelphes* et l'Académie royale des sciences, l'institution scientifique la plus prestigieuse du monde. Le *Journal de physique* de l'abbé Rozier, organe quasi officiel de l'Académie des sciences, publiait du reste de temps en temps les travaux des *Philadelphes*. Par la voix de son secrétaire, Charles Arthaud, le *Cercle* a maintenu des rapports proches et soutenus avec la Société royale de médecine de Paris, et il a également noué des relations avec la Société royale d'agriculture et avec les Académies royales d'Arras, de Bordeaux, de Dijon, de Metz et de Rouen. Enfin il faut rappeler les fameux jetons frappés par les *Philadelphes*... jetons qui ne pouvaient l'être que par une institution officielle et qui portaient un message iconographique qui annonçait sans ambiguïté le *Cercle* comme étant une institution du roi et de la politique royale elle-même. Aussi solidement lié à la métropole, au pouvoir central et à la monarchie, le *Cercle des Philadelphes* était donc, de toute évidence, un instrument et un agent des efforts de l'État bourbon pour contrôler pleinement ses colonies.



Jeton du *Cercle des Philadelphes* (1788). Frappé en France avec les fonds donnés par le gouvernement. Photos de l'auteur

La thèse coloniale

- 15 Au cours de plusieurs conversations suivies, le jeune historien érudit de la colonisation française, François Regourd, m'a ouvert les yeux sur une autre interprétation de la mission du *Cercle des Philadelphes*, celle qui voit avant toute chose ce groupe animé d'un patriotisme colonial, d'un ardent désir de faire progresser la colonie et qui met en avant l'ambition de faire du *Cercle* un centre de savoir de rayonnement régional¹⁹. En soulignant l'existence d'un autonomisme colonial, ce point de vue reprend l'idée selon laquelle le *Cercle* était d'abord motivé par un programme qui était certainement d'ordre politique, mais non pas explicitement révolutionnaire.
- 16 Il y a sans doute quelque chose de très juste dans cette interprétation, et il faut avouer qu'en traitant le *Cercle* comme une institution de la monarchie je n'étais pas assez sensible à cette autre possibilité. Les fondateurs étaient tous habitants de la colonie, et il semble qu'ils étaient tous fiers de leur "patrie américaine" et voulaient son succès et son développement économique, social, et intellectuel. S'il est vrai que Saint-Domingue, au XVIII^e siècle, avait encore la réputation d'être un endroit sauvage où l'on venait seulement pour gagner de l'argent aussi vite que possible afin de regagner rapidement la France et la vie civilisée, il n'en est pas moins connu qu'une population européenne était en train de s'y installer à demeure. Ainsi, à l'origine de leur création, les *Philadelphes* se sont-ils attachés à combattre ce préjugé et ils étaient animés d'un esprit des plus positifs envers la colonie et son essor futur²⁰. À un certain moment, Arthaud a même déclaré "Notre établissement ne peut être que bien vu si nous nous attachons essentiellement aux intérêts des colons"²¹. Quand on considère que 62% des membres du *Cercle des Philadelphes* sont classés soit comme membres résidents ou membres coloniaux, on sent à quel point le poids de l'institution était fixé aux Antilles et se plaçait dans une perspective purement coloniale²².
- 17 Il y a cependant des risques à aller trop loin en envisageant le *Cercle* animé exclusivement – ou même majoritairement – par un autonomisme colonial. Un exemple illustrera cette complexité, la lettre écrite par Charles Arthaud à Vicq d'Azyr, le secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine à Paris, juste quelques semaines après la formation du Cercle des Philadelphes :
- "Je vous assure, Monsieur, qu'il n'y aurait pas grand mérite à suivre ce projet [celui du *Cercle des Philadelphes*] dans tout autre lieu qu'une colonie, mais il faut ici un double courage, surtout lorsqu'on se voit éloigné comme nous le sommes du centre du Gouvernement et de l'influence, des grâces et des encouragements qui soutiennent le zèle et animent les travaux d'une société. La science est une plante exotique qui n'a point encore pris racine ici, et je crois qu'elle s'y naturalisera difficilement."²³
- 18 Cette lettre révèle une forte ambiguïté. Le désir exprimé est clairement d'implanter les sciences et de faire grandir la colonie, mais en même temps, la lettre fait appel aux bienfaits du "centre", des "grâces" du roi et de ses ministres. Ainsi, la prospérité, même coloniale, ne peut espérer s'installer en dehors de l'intervention protectrice du gouvernement ; "l'autonomisme" avait ses limites.
- 19 Un autre petit exemple illustre les limites évidentes de la thèse de l'autonomisme colonial du *Cercle*. Dans la séance publique du *Cercle* tenue le 20 juin 1786, Charles Arthaud a présenté son "Plan d'éducation publique dans la Colonie de Saint-Domingue"²⁴. À cette date, le *Cercle* n'était pas encore reconnu par les autorités. La politique coloniale française d'alors interdisait absolument n'importe quel type d'enseignement secondaire dans les colonies et Arthaud a dû reconnaître combien il

était audacieux – sinon séditieux – d'intervenir dans ce domaine si franchement politique. Incontestablement ce projet d'enseignement colonial constitue un bon argument en faveur de la “thèse coloniale”, mais, six mois plus tard, en décembre 1786, dans une autre séance publique, cette fois en présence des administrateurs, Arthaud admit qu'il était allé trop loin et dans son “Histoire” manuscrite du *Cercle*, datée de 1788, il élimina toute référence à son faux-pas politique²⁵. Ainsi, il y a bien de fortes raisons pour considérer le *Cercle des Philadelphes* comme une expression de l'autonomisme colonial, mais une analyse d'ensemble de ses positions indique sans ambiguïté qu'il admettait explicitement la nécessité pour lui, et pour la colonie, de rester soumis aux autorités de la métropole et à leur politique coloniale.

- 20 Dans la discussion qui a suivi cette présentation au colloque, Marcel Dorigny a ajouté une perspective clé qui met en relief le libéralisme du *Cercle* et la nature du “patriotisme” colonial de ses membres : il ne fut jamais question dans la pensée des *Philadelphes* d'abandonner le système esclavagiste qui était la base essentielle de la colonie et de sa richesse. À un certain moment, en 1789, Charles Arthaud fut suspect d'être lié aux forces anti-esclavagistes : il fut banni aussitôt du *Cercle* et a subi un *charivari* violent par la foule au Cap Français. Il n'a retrouvé son poste de secrétaire perpétuel du *Cercle* qu'après un procès dans lequel il a réaffirmé sa fidélité au *statu quo* colonial²⁶. Dans ses recherches sur la *Société des Amis des Noirs*, M. Dorigny a découvert que cette Société a pris contact avec le *Cercle des Philadelphes* et a même reçu la députation du *Cercle* envoyée en France en 1789 pour établir des liens avec l'Académie des sciences²⁷. Ce fut Condorcet, actif à l'Académie des sciences et à la Société des Amis des Noirs, qui fut chargé de l'accueil de la députation des *Philadelphes*, pour cette rencontre pleine d'ironie historique.

Synthèse 2000

- 21 Quelle est la bonne interprétation de la nature du *Cercle des Philadelphes* ? Évidemment les trois thèses présentées jusqu'ici – la thèse maçonnique, la thèse monarchique et la thèse coloniale – souffrent de problèmes sérieux, sinon mortels. L'interprétation la plus solide aujourd'hui sans doute embrasse à la fois les deux thèses monarchique et coloniale, qui peuvent parfaitement se compléter et non s'exclure. La réalité quotidienne du *Cercle* au XVIII^e siècle était inévitablement le fruit d'un équilibre, d'un mélange entre les intérêts locaux, de nature coloniale, en constante tension avec ceux du centre, de la métropole. Cette tension se voit clairement quand on examine les activités professionnelles des *Philadelphes*, regroupées ici dans les catégories suivantes²⁸.
- 22 Habitant/Gens de robe 35%
- 23 Gouvernement/Militaire 26%
- 24 Professions médicales 31%
- 25 Négociants 3%
- 26 Autres 5%
- 27 La “combinaison” formée par les “habitants” et les “gens de robe coloniaux” forme le groupe le plus nombreux des membres du *Cercle* (35%) ; c'est ce groupe qu'on présume le plus motivé par les impulsions “patriotiques” et “autonomistes”. En revanche, ils sont contrebalancés par un autre groupe, formé de militaires et d'officiers du gouvernement (26%), c'est-à-dire ceux qui devaient représenter l'autorité royale dans la colonie. Le troisième groupe est celui des médecins, chirurgiens, etc. (31%), qui se

divise nettement en deux : le “côté patriotique” et le “côté royaliste” ; près de la moitié de ce groupe (45%) possédait des brevets royaux et faisait partie de la bureaucratie médicale coloniale. L'autre moitié était composée de personnel médical travaillant dans la colonie à titre privé. On peut donc conclure qu'au centre du *Cercle des Philadelphes* des forces centrifuges fortement marquées d'autonomisme étaient efficacement contrebalancées par des forces centripètes issues de la politique royale et *vice versa*. C'était, au sein même du *Cercle*, un conflit entre deux idéologies et deux politiques qui ne pouvait pas demeurer en équilibre longtemps après 1789. Ce qui est frappant dans ces pourcentages de la répartition professionnelle des membres du *Cercle*, c'est que la classe marchande n'apparaît presque pas comme l'une des composantes du *Cercle des Philadelphes*, lequel était donc avant tout un lieu de convergence entre colons et administrateurs coloniaux de toutes sortes. Mais expliquer cela reviendrait à écrire une autre histoire et une autre historiographie.

NOTES

1. Voir mon *Colonialism and Science : Saint-Domingue in the Old Regime, Baltimore et London*, The Johns Hopkins University Press, 1992, surtout la troisième partie (pp. 181-288) qui est entièrement consacrée au *Cercle des Philadelphes* et qui est le point de départ de la présente étude (désormais : McClellan 1992).
2. McClellan 1992, Part I : “Eighteenth-Century Saint Domingue : The Old Regime in the Tropics”.
3. Voir Daniel Roche, *Le Siècle des lumières en province : Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, 2 vol, Paris, Mouton, 1978.
4. McClellan 1992 ; François Regourd, “Maîtriser la nature : Un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVIIe-XVIIIe siècle)”, *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, 1999, pp. 39-64.
5. Cette étude reste à faire. Kapil Raj esquisse le cas anglais dans son article, “La Compagnie des Indes : du commerce à la linguistique”, *La Recherche* (Juillet-Août 1997), pp. 46-49 ainsi que par sa contribution au présent colloque : “L'orientalisme en Inde...”. Dans ce contexte, voir aussi James E. McClellan III, “Learned Societies”, *Oxford Dictionary of the Enlightenment*, sous presse.
6. Je traite cette thèse maçonnique plus largement dans le chapitre 11 de McClellan 1992 : “Origins : Science or Freemasonry ?”
7. “Une société de pensée à Saint-Domingue, *Le Cercle des Philadelphes* au Cap Français”, *Franco-American Review*, 2, 1938, pp. 143-167. Ce même article a été réimprimé intégralement dans la *Revue française d'Histoire d'Outre-mer*, 47, 1961, pp. 234-266, d'où sont extraites les citations (pages 239 et 240).
8. “Le *Cercle des Philadelphes* du Cap-Français à Saint-Domingue : seule Académie coloniale de l'Ancien Régime”, *Mondes et cultures*, xlv, 1985, pp. 157-185 (pages 158, 160 et 163).
9. Blanche Maurel, 1961, pp. 238-239.
10. Pierre Pluchon, pp. 165, 166, 168.

11. Pierre-Yves Beaurepaire. *La République universelle des francs-maçons*, Rennes, Éditions Ouest-France, 1999 (voir surtout les pages 139-146).
12. "Learned Societies in Europe and America in the Eighteenth Century", *American Historical Review*, 37, 1932, pp. 255-267. Dans son article de 1938, Blanche Maurel cite Bernard Faÿ explicitement (p.240 de la version de 1961).
13. P.-Y. Beaurepaire, *op. cit.*, pp. 124, 142. Voir aussi les ouvrages de B. Faÿ, Bl. Maurel et J. Equy, *Histoire de France*, 2 vol., Paris, 1942-1943.
14. Daniel Roche, *op. cit.*. Qu'il soit bien remarqué ici que D. Roche a fait aussi l'étude du mouvement maçonnique et a délimité clairement les influences mutuelles et les différences sociales propres à ces deux mouvements.
15. Ce manuscrit se trouve aux archives de l'*American Philosophical Society*, à Philadelphie, cote 506.7294. C 33.1 (no 6). Reproduit avec permission.
16. Malgré de bonnes relations personnelles avec l'auteur, Pierre Pluchon n'a pas changé son avis sur la nature du *Cercle* et il a toujours maintenu sa thèse maçonnique. Voir ses "Notes de lecture sur deux livres de James E. McClellan", dans *Cahiers du Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique*, Cahier 47, mars, 1994, pp. 36-39. J'ai appris au cours du colloque que M. Pluchon est décédé pendant l'été de 1999 ; cette disparition constitue une grande perte pour la communauté des spécialistes de la colonisation française.
17. In Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *La Société des Amis des Noirs, 1788-1799, Contribution à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, Paris, Éditions Unesco et Édicef, 1998, p. 111.
18. Pour l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Châlons-sur-Marne, en contraste, il a fallu vingt-cinq ans pour recevoir des Lettres patentes. Voir D. Roche, graphique 1.
19. Bien entendu, c'est à François Regourd d'exprimer sa propre position. Voir sa thèse de doctorat en cours, "Sciences et colonisation sous l'Ancien Régime : Le cas de la Guyane et des Antilles françaises (xviii-xviii siècle)". Voir aussi l'article que nous avons écrit ensemble, "The Colonial Machine : French Science and Colonization in the Ancien Régime", *OSIRIS*, 15 (à paraître).
20. Sur ces points, voir McClellan 1992, pp. 57-58, 210.
21. Archives nationales, Colonies, F³ 152, fol. 232.
22. Voir McClellan 1992, table 4, p. 260.
23. Lettre datée "Au Cap, le 10 septembre 1785". Elle se trouve à la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, Archives de la Société royale de médecine, dossier Arthaud. Je connais cette lettre grâce à François Regourd qui a eu la gentillesse de partager avec moi les résultats de ses recherches dans ces archives.
24. McClellan 1992, p. 225.
25. Dans cette "Histoire", pour la séance du 20 juin 1786, au lieu de son plan d'éducation publique, on lit donc qu'Arthaud a parlé de "la constitution, les arts et l'industrie des naturels du pays". Archives Nationales, Colonies, F3 81, fol. 161 et McClellan 1992, pp. 231, 348, n° 103.
26. Pour ces détails et les sources correspondantes, voir McClellan 1992, pp. 274-275 et ses notes.
27. In Dorigny et Gainot, *op. cit.* (n. 18), pp. 111-112, 204-205 ; voir aussi McClellan 1992, pp. 239-242.
28. Ces données sont dérivées de McClellan 1992, graphique 4, p. 263.

RÉSUMÉS

Cette communication s'interroge sur l'historiographie qui s'est développée autour du *Cercle des Philadelphes*, célèbre académie coloniale dans l'ancien Saint-Domingue français. L'interprétation dominante jusqu'aux années 1980, qui voyait dans le *Cercle* une institution d'inspiration maçonnique, est aujourd'hui abandonnée. Désormais l'analyse historique se heurte à deux alternatives plus crédibles : d'une part, celle qui considère le *Cercle* comme une émanation de la monarchie et du gouvernement colonial et, d'autre part, celle qui voit dans le *Cercle* plutôt l'initiative des colons blancs. L'étude proposée examine ces interprétations nouvelles, qui chacune s'appuient sur des arguments intéressants, mais qui n'entraînent pas pleinement la conviction et posent de sérieux problèmes d'interprétation. La conclusion est qu'en réalité le *Cercle* hésita entre ces différentes orientations et qu'il ne put maintenir cet équilibre précaire face au choc que constitua pour la colonie les Révolutions française et haïtienne.

The Historiography of a colonial Academy : The Cercle des Philadelphes (1784-1793).

This paper investigates the surprisingly rich historiography that has arisen around the *Cercle des Philadelphes*, the famous colonial academy in old French Saint Domingue (modern Haiti). Through the 1980s, the dominant view envisioned the *Cercle* as inspired by contemporary Freemasonry, but this interpretation is rejected by most scholars today. Two, more credible historiographical alternatives currently vie for analytical allegiance. One considers the *Cercle* as an extension of central and colonial government ; the other sees the *Cercle* emanating from the patriotic initiative of white colonists. This study examines these more recent options. Both are based on interesting evidence, but each has problems, and neither is entirely convincing. A better conclusion suggests that the *Cercle* simultaneously embodied royalist and patriotic tendencies until the shockwave of the French and Haitian revolutions smashed this precarious balancing act.

INDEX

Mots-clés : historiographie, Saint-Domingue, Cercle des Philadelphes, franc-maçonnerie, Haïti

AUTEUR

JAMES E. MCCLELLAN III

Professor of History of Science